

ELECTRICES, ELECTEURS DE LA DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DE LA GUADELOUPE



LE CANDIDAT

José MOUSTACHE (56 ans)
Maire d'Anse-Bertrand
Député de la Guadeloupe de 1978 à 1981.
Président du Conseil Régional
de 1983 à 1986

LE SUPPLEANT

Robert RAGHOUNANDAN (40 ans)
Chargé du Financement de
l'Agriculture au CREDIT AGRICOLE
Secrétaire Général de la Chambre
d'Agriculture de la Guadeloupe
Président de la SAFER de Guadeloupe
Adjoint au Maire de Saint-François

Le 21 mars 1965, anime par la seule volonté de servir mes compatriotes, j'ai fait confiance à la philosophie gaulliste pour engager un combat pour le développement de la Guadeloupe à la tête de la commune d'Anse-Bertrand et je suis fier de susciter depuis, la confiance des Ansois.

En 1978, dans un élan unanime, les électeurs de cette circonscription m'ont envoyé à l'Assemblée Nationale défendre les intérêts du pays et vous savez tout le travail que j'y ai accompli.

En juin 1981, la division des départementalistes nous a empêché de poursuivre notre tâche.

Défenseur de la démocratie, nous avons accepté le verdict populaire, mais plus déterminé que jamais, nous avons mené la lutte jusqu'à la victoire en 1983.

Elu président du Conseil Régional de la Guadeloupe, nous avons encore poursuivi nos efforts avec tous les Guadeloupéens sans exclusive aucune ; nous pensions que la philosophie gaulliste peut être la base fondamentale à la mise en place d'une stratégie de développement autocentre et autodynamique pour la Guadeloupe ; et que tous les Guadeloupéens quelles que soient leurs convictions doivent, sur les grandes questions, se retrouver pour définir l'avenir de notre pays.

Il y a une seule Guadeloupe et non une Guadeloupe de gauche et une Guadeloupe de droite. Tous les Guadeloupéens sont témoins du travail efficace que nous avons effectué à la tête de la région.

Trompés par le langage démagogique des Socialistes, nous leur avons confié la Guadeloupe qu'ils conduisent à la catastrophe.

Aujourd'hui, le président MITTERRAND, en trompant le peuple français nous donne l'occasion de reprendre en main les affaires de la Guadeloupe.

C'est pourquoi, j'ai accepté l'investiture de l'union du rassemblement et du centre et c'est avec la même détermination que nous allons poursuivre le développement économique social et culturel de la Guadeloupe.

Nous nous engageons à défendre sans concession les projets dans les domaines suivants :

- L'amélioration de l'appareil de production visant à favoriser l'émergence d'un tissu "industriel tropical" en mettant l'accent sur la modernisation et la transformation de nos productions agricoles, le développement de l'artisanat sans oublier les secteurs cannier, bananier et la pêche.

- La rationalisation de notre appareil d'éducation formation dans le sens du développement sur place de formation de haut niveau et de formations spécialisées à la demande, compte tenu des besoins de l'économie guadeloupéenne.

- L'amélioration de la qualité de la vie en Guadeloupe en favorisant le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics.

- L'aménagement du territoire tendant à privilégier l'amélioration du cadre de vie.

- L'accentuation du développement des structures de recherche pour une meilleure adaptation aux préoccupations locales.

- Le développement d'un tourisme adapté, assurant un équilibre pour l'accueil de toutes les catégories de clientèles.

Enfin, nous veillerons sans relâche à ce que l'acte unique européen de 1992 soit un plus pour la Guadeloupe car notre pays devra être capable à cette échéance de profiter de ce nouveau marché et les lois de la république doivent nous y aider.

Mon suppléant et moi-même comptons sur votre clairvoyance et votre souci de préserver l'avenir de nos enfants et de notre pays dans la nation française.

Le 5 juin 1988, vous voterez :

José MOUSTACHE
et
Robert RAGHOUNANDAN

POUR LA GUADELOUPE
ET POUR LA FRANCE.